Sauvegarder

le patrimoine culturel immatériel

au Canada

Résumé analytique

Rapport rédigé par Heritage Saskatchewan

Commandé pour la Table fédérale-provinciale-territoriale sur la culture et le patrimoine Mars 2022

Table des matières

Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?
Introduction 3
Domaines et objectifs du patrimoine culturel immatériel 5

Pourquoi sauvegarder le patrimoine culturel immatériel au Canada ?
Résumé des résultats 7
Besoins, difficultés et opportunités 9
Le patrimoine culturel immatériel des Autochtones 11

Études de cas des meilleures pratiques 12

Conclusions 33

Équipe

Chercheuse principale : Dr. Meghann E. Jack
Chercheur francophone : Dr. Van Troi Tran
Coordonnatrice du projet : Kristin Catherwood
Conceptrice : Marieke de Roos
Traductrice : Anne-Helene Kerbiriou

Conseillers à la recherche
Dr. Gerald L. Pocius
Dr. Laurier Turgeon

Conseillers du projet
Stephen Augustine
Joella Hogan
Dale Jarvis
Dr. Sheila Petty
Karon Shmon

Cette recherche a été financée par la Table fédérale provinciale territoriale sur la culture et le patrimoine, qui comprend un groupe de travail sur le patrimoine culturel immatériel.

Définitions, acronymes et abréviations

Convention de 2003 – renvoie à la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003

DNUDPA – Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples Autochtones

FPT – Fédéral-Provincial-Territorial

ONG – Une organisation non gouvernementale ; fait également référence aux organisations à but non lucratif qui fonctionnent séparément du gouvernement.

Patrimoine vivant – terme souvent utilisé comme synonyme de patrimoine culturel immatériel, et qui met l'accent sur les expressions holistes et actives de la culture et du patrimoine qui procurent un sentiment d'identité et de continuité dans le contexte contemporain

PCI – Patrimoine culturel immatériel

Répondants –personnes ayant répondu à nos sondages et questionnaires ou que nous avons interrogées directement

Sauvegarde – mesures prises pour documenter, consolider et renforcer le patrimoine culturel immatériel, ainsi que pour s'assurer qu'il continuera d'évoluer et de se transmettre aux générations futures.

Soutiens – ressources humaines, financières et matérielles

TFPTCP – Table fédérale-provinciale-territoriale sur la culture et le patrimoine

UNESCO – Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

« Le Canada est tellement riche en diversité culturelle. En commençant par les peuples des Premières Nations, les peuples fondateurs et toutes les communautés d'immigrants, des plus anciennes aux plus récentes, tous ces groupes ont droit à un soutien pour préserver leur héritage immatériel. » -Répondant

© Photo: Meghann Jack

Introduction

Depuis l'adoption par l'UNESCO de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2003, le patrimoine culturel immatériel (PCI) a fait son apparition, en tant que domaine important, dans l'analyse et le développement de la théorie, de la pratique et de la politique du patrimoine. Ce résumé analytique expose les découvertes essentielles d'un rapport technique plus long intitulé Sauvegarder le patrimoine culturel immatériel au Canada, qui évalue les perspectives et les pratiques actuelles au sujet du PCI à travers tout le pays. Ce rapport a été produit par la Table fédérale-provinciale-territoriale sur la culture et le patrimoine, dont l'un des groupes de travail se consacre au patrimoine culturel immatériel. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux recherchaient des conseils au sujet de ce qui pouvait être fait pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Canada.

Notre recherche comprenait une investigation préliminaire de l'étendue de la sauvegarde du PCI au Canada aujourd'hui, en examinant les travaux entrepris dans les différentes juridictions pour identifier, comprendre et évaluer les démarches de sauvegarde, évaluer tant les meilleures pratiques que les obstacles à la sauvegarde, et envisager les étapes qui devraient suivre pour soutenir le développement, la reconnaissance et la transmission du PCI au sein de la société canadienne. Nous avons mené à son terme un repérage exhaustif des activités de PCI à travers les juridictions ; distribué un sondage national bilingue qui a obtenu plus de 600 réponses ; et mené des entrevues et envoyé des questionnaires à 25 personnes travaillant dans le domaine du patrimoine ainsi qu'à des universitaires et autres spécialistes de ce domaine.

Les résultats ont montré que le Canada a beaucoup à faire pour se mettre à niveau dans le domaine du patrimoine. Selon les termes de l'un de nos répondants : « les normes du Canada pour le patrimoine ont trente ans de retard par rapport aux normes de l'UNESCO acceptées au niveau international ». Nous avons repéré plusieurs besoins, failles et obstacles dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à travers le Canada – et en premier lieu l'absence structurelle de soutien. Cependant, nous devons également dire que certains travaux de sauvegarde du PCI, novateurs et de niveau international, sont déjà effectués au Canada, en particulier à Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec. Toutes sortes de communautés travaillent aussi intensivement sur le terrain à sauvegarder ce qui est le plus important pour elles. Nous soulignons quelques-unes de ces meilleures pratiques dans ce résumé analytique.

Bien qu'il reste beaucoup à faire, nous avons la certitude que les compétences pour élargir les pratiques de sauvegarde du PCI au Canada sont déjà là. Les gouvernements, les organismes patrimoniaux et les communautés des Autochtones, des descendants des colons et des nouveaux venus ont d'amples opportunités d'œuvrer ensemble aux bienfaits sociaux que produit la sauvegarde du PCI. Documentation, reconnaissance, transmission et développement du patrimoine culturel immatériel sont essentiels à la durabilité des diverses cultures et communautés du Canada, à la réconciliation, et à l'accroissement du bien-être.

Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?

Le patrimoine culturel immatériel, que l'on appelle aussi patrimoine vivant, désigne les pratiques, expressions, connaissances et compétences culturelles dynamiques que tous les Canadiens – Autochtones, descendants des colons et nouveaux venus – apprennent, pratiquent et se transmettent d'une génération à l'autre.

Un jeune Tłı̨chǫ relève des pièges avec son grand-père, dans ce que l'on appelle aujourd'hui les Territoires du Nord-Ouest. Une éleveuse de bétail, près de Gladmar, en Saskatchewan, étend sa lessive en suivant une coutume qui lui vient de sa mère. Un charpentier de marine de Winterton, à Terre-Neuve, abat un arbre pour la chaloupe qu'il prévoit construire. Un nouvel arrivant hindou dispose l'autel familial en haut du réfrigérateur, dans son petit appartement de Brampton, adaptant de façon créative le système de croyances de sa famille aux contraintes de l'architecture domestique nord-américaine. Une équipe de sept hommes traverse le Saint-Laurent en canoë, courant sur les glaces flottant sur le fleuve, au moment du Carnaval d'hiver de Québec, revitalisant ce moyen de transport hivernal traditionnel en en faisant une épreuve sportive. Ce sont là quelques exemples de la façon dont le PCI se manifeste en pratique, tous les jours, dans les communautés de tout le Canada.

Domaines et objectifs du patrimoine culturel immatériel

La Convention de 2003 de l'UNESCO's sur le patrimoine culturel immatériel détermine cinq grands domaines dans lesquels se manifeste le PCI et quatre objectifs ou démarches pour sa sauvegarde. Toutes les mesures de sauvegarde doivent être élaborées en collaboration et appliquées avec le **consentement et la participation réelle de la communauté concernée.**[1]

1 L'UNESCO considère que la langue est un véhicule du PCI, mais est d'avis que, puisque les questions de sauvegarde de la langue sont si complexes et vitales, celle-ci mérite ses propres approches et dispositifs de sauvegarde.

Les quatre objectifs de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

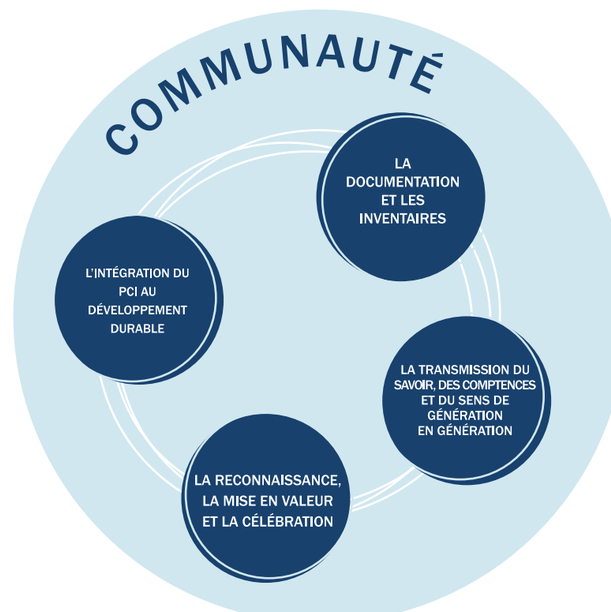

Les cinq domaines de l'UNESCO patrimoine culturel immatériel

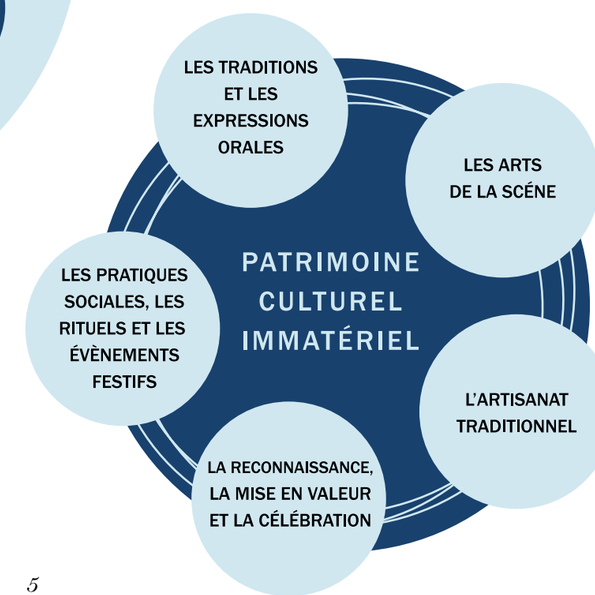

Pourquoi sauvegarder le patrimoine culturel immatériel au Canada ?

L'entretien et la transmission du patrimoine culturel immatériel en cette époque de mondialisation accélérée, de médias de masse et de changement climatique suscitent des problèmes de conservation culturelle qui exigent des stratégies de sauvegarde d'éléments du PCI aux niveaux local, national et mondial. Le patrimoine culturel immatériel n'est pas important uniquement pour l'identité et la diversité culturelle, mais aussi pour la façon dont il confère un sens à notre vie quotidienne et crée des communautés saines, durables et à forte cohésion sociale. Lorsque certains éléments du PCI sont perdus ou menacés, ou que leur expression et leur transmission sont interrompues ou restreintes, cela peut avoir des conséquences sanitaires et sociales de grande portée pour les individus, les familles et les communautés. Par exemple, le système des pensionnats amérindiens a délibérément détruit le patrimoine vivant des Autochtones et de leurs communautés, ce qui a provoqué des effets intergénérationnels dévastateurs. Le patrimoine culturel immatériel est une composante vitale du bien-être ; il contribue à consolider la résilience dans les temps de crise et de changements, et c'est un instrument de développement durable. En elle-même, la sauvegarde du PCI s'aligne sur les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies, qui cherchent à améliorer la qualité de la vie, et elle continue à prendre de l'ampleur, au niveau international et au Canada.

Au moment où les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis s'efforcent de revendiquer et de revitaliser leur patrimoine culturel, le fait de soutenir la reconnaissance et la transmission intergénérationnelle du PCI autochtone est un aspect significatif de l'engagement du Canada envers la réconciliation et la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples Autochtones (DNUDPA) et des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui contraint autant la société canadienne à reconnaître et à réaffirmer les droits des peuples Autochtones à contrôler, protéger, transmettre et développer leur patrimoine culturel, que les gouvernements et organismes à inclure les valeurs et les priorités des Autochtones concernant leur patrimoine à leurs politiques et leurs pratiques.

Résumé des résultats

Le Canada et la Convention de 2003

Actuellement, le Canada ne s'est pas joint à la Convention de 2003 de l'UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Patrimoine canadien avait à l'origine manifesté son désir de la ratifier, mais avait dès 2005 renoncé à tout effort en ce sens. Le ministère reconnaît qu'il existe toujours des difficultés pour mettre en œuvre la Convention au Canada et admet que, bien qu'il propose des programmes que l'on peut considérer comme très favorables au PCI, l'expression « patrimoine culturel immatériel » n'est pas d'usage courant.

Puisque ce terme est désormais d'un usage largement répandu dans les cercles internationaux se consacrant au patrimoine, nous avons le sentiment que Patrimoine canadien ne s'est pas réellement penché sur les développements régionaux, nationaux ou internationaux du PCI depuis le moment où la Convention est entrée en vigueur.

Bien que le Canada n'ait pas ratifié la Convention de 2003, les organisations canadiennes ont une forte présence au Forum des ONG du PCI de l'UNESCO. Ce forum est un lieu d'échanges et de coopération entre les ONG accréditées pour procurer des services de conseil au Comité intergouvernemental de la Convention de 2003. Au moment où nous écrivons ces lignes, ces ONG canadiennes accréditées sont au nombre de neuf – plus qu'aucune autre nation des Amériques.

« Au Canada, nous [devons] trouver le moyen de penser comment montrer la valeur du patrimoine pour tout ce qu'il peut nous apporter… développement durable, sécurité alimentaire, emplois, résilience climatique, beaucoup, beaucoup de choses. »

« Le PCI n'est pas une priorité explicite du mandat des ministres fédéraux ou provinciaux. Il semble que le PCI tombe dans le fossé situé entre les ministères qui sont avant tout mandatés pour conserver les lieux patrimoniaux et ceux qui sont mandatés pour promouvoir les arts et la culture. »

« Reconnaître et mettre en œuvre la Convention de l'UNESCO sur le patrimoine culturel immatériel contribuerait à nourrir le dialogue interculturel entre les diverses cultures du Canada ainsi que le respect pour la diversité et la sauvegarde de toutes les cultures. »

« Il s'agit de savoir, de savoir-faire, et les solutions politiques que nous pourrons trouver en allant de l'avant devraient provenir de cela. »

« Beaucoup de gens comprennent mal ce que signifie le PCI. [Ils en ont] une compréhension qui ne prend pas en compte le savoir-faire. »

Définitions contestées du patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine culturel immatériel est un concept incompris, mal appliqué, et/ou sous-employé dans le secteur du patrimoine au Canada. Pour certains, le PCI est un terme maladroit et peu adapté aux perspectives holistes des Autochtones pour qui le patrimoine ne se scinde pas en silos matériels et immatériels. Pour d'autres, les significations du PCI s'étendent au-delà des définitions de l'UNESCO (voire n'en tiennent pas compte). Très souvent, l'expression « patrimoine culturel immatériel » est employée de façon impropre pour désigner l'histoire orale et la mémoire, les « histoires » à l'arrière-plan des objets, ou la nécessité d'interpréter et de contextualiser plus largement et plus profondément les artefacts des musées et le patrimoine bâti. En contraste, les définitions du PCI par l'UNESCO mettent l'accent sur la connaissance, le savoir-faire et les mises en actes de la culture expressive.

© Photo: Heritage NL

Modèles juridictionnels pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Bien que, d'une manière ou d'une autre, des mesures de sauvegarde du PCI soient prises dans toutes les juridictions du Canada, souvent sous des intitulés et avec des objectifs et des résultats différents, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador sont des têtes de file, tant au Canada qu'au niveau international, de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Leurs infrastructures, concernant le PCI, impliquent des cadres législatifs ou stratégiques ; de la documentation et de la recherche ; ainsi que des financements importants, ciblés et largement opérationnels de la part des gouvernements provinciaux pour soutenir deux ONG essentielles qui travaillent sur le terrain, avec les communautés : Heritage NL et le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV). Ces deux organismes mettent l'accent sur les besoins des communautés, les partenariats et le relationnel dans leur démarche de sauvegarde, en s'engageant dans des pratiques aussi diverses que le développement des politiques et de la recherche ; la mise en valeur et la reconnaissance du PCI et de ses porteurs de tradition ; et la construction de capacités dans les communautés, y compris le développement des moyens, des boîtes à outils et des ateliers.

Durant les cinq dernières années, la province de Saskatchewan s'est également lancée dans la sauvegarde du PCI et l'établissement de relations avec les communautés par l'intermédiaire du travail de l'organisme à but non lucratif Heritage Saskatchewan.

Heritage NL étude de cas 1 à la page page 13

CQPV étude de cas 4 à la page page 21

Heritage Saskatchewan étude de cas 5 à la page 25

Besoins, difficultés et opportunités

Notre étude a identifié plusieurs besoins, difficultés et opportunités pour la sauvegarde du patrimoine immatériel au Canada :

- Le manque de financement pour la sauvegarde du PCI au Canada représente une difficulté majeure. Les soutiens au patrimoine de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux peuvent être considérés comme incluant le PCI, mais cependant peu de fonds sont alloués explicitement à la sauvegarde du PCI ou font une place au PCI dans leurs critères d'éligibilité. Il existe des opportunités de soutiens structurels plus importants pour la sauvegarde du PCI au sein des gouvernements FPT et régionaux, y compris pour les politiques et stratégies de développement et de mise en œuvre ; de législation ; de possibilités de formation, de boîtes à outils et autres moyens ; et pour la conscientisation, la reconnaissance et la promotion – surtout en ce qui concerne les porteurs de tradition et les arts traditionnels et coutumiers.
- Davantage de programmes de formation spécialisés dans la documentation et la gestion du PCI au Canada seraient nécessaires. Comparativement à d'autres pays, y compris ceux n'ayant pas non plus ratifié la Convention de 2003, comme les États-Unis et l'Australie, le Canada manque de possibilités concrètes de formation.
- Il existe des possibilités de mieux comprendre, inclure et donner la priorité aux démarches de sauvegarde du PCI dans le cadre plus large de la théorie et de la pratique patrimoniale au Canada, y compris dans les musées, les archives, la planification de la conservation du patrimoine et l'expertise-conseil en patrimoine. Les archives, en particulier, ont un important rôle à jouer dans la documentation et l'inventaire des procédés de sauvegarde du PCI.

« Les voix de ceux qui ont déjà un espace vont recouvrir les voix de ceux qui ont besoin d'être entendus. »

Le patrimoine culturel immatériel

des Autochtones

Au cours de l'histoire et jusqu'à nos jours, certaines politiques – telles que le système des pensionnats amérindiens – ont eu un impact néfaste sur la durabilité du patrimoine culturel immatériel des Autochtones, qui est particulièrement vulnérable en ce qui concerne la transmission intergénérationnelle et la survie des langues. L'autoreprésentation des Autochtones, la bonne garde et le contrôle des processus de prise de décision en matière de patrimoine devraient avoir la priorité dans toutes les démarches de sauvegarde et de développement du PCI qui s'engagent auprès des communautés Autochtones. En outre, la (re)production du PCI autochtone devrait se faire dans des contextes différents de ceux des praticiens non Autochtones, et en fonction d'un contexte, d'une démarche et d'un protocole uniques, et cela devrait être pris en considération dans toutes les politiques et tous les programmes de sauvegarde du PCI mis en œuvre.

Dans beaucoup de communautés Autochtones, l'approche holiste du patrimoine – qui comprend le matériel et l'immatériel – est comprise et mise en pratique depuis longtemps. Cela a pour résultat que les gouvernements, les organisations et les communautés Autochtones sont des têtes de file dans la sauvegarde du PCI au Canada, bien qu'ils n'emploient pas souvent l'expression « patrimoine culturel immatériel ». Savoir traditionnel, patrimoine culturel ou simplement « culture » sont les termes les plus usités.

Les organisations dirigées par des Autochtones recourent à des structures de financement novatrices et gèrent d'ambitieux projets de revitalisation culturelle au niveau communautaire qui s'alignent sur les façons de savoir et d'être des Autochtones. Par exemple, le First Peoples' Culturel Council (Conseil culturel des Premières Nations, FPCC) de Colombie-Britannique a conçu la subvention « Braided Knowledge » (le « savoir tressé ») pour soutenir des projets qui « démontrent et reflètent la nature holiste et interconnectée des arts, des langues et du patrimoine culturel des Autochtones » . Pitquhirnikkut Ilihautiniq/ L'Association Kitikmeot pour le patrimoine œuvre à assurer le renouvellement et la transmission de la culture des Inuinnait par l'intermédiaire d'ateliers d'arts et du programme « Aînés en résidence ». Voir l'étude no 4 des meilleures pratiques à la page 19 pour en savoir davantage sur ces démarches de pointe, à but non lucratif, de la sauvegarde du PCI.

Les organisations dirigées par des Autochtones sont fortement motivées à sauvegarder le patrimoine culturel immatériel.

Les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et régionaux, les ONG et les institutions universitaires auraient beaucoup à apprendre des communautés Autochtones sur la façon de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel selon une perspective holiste et inclusive.

« Les nations Autochtones ont des droits culturels et linguistiques – tout véritable effort de réconciliation exigera que les droits Autochtones concernant les langues, les savoirs et les pratiques soient respectés, et que les efforts de perpétuation et de revitalisation soient soutenus. »

Études de cas des meilleures pratiques

de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Canada

Nous avons identifié plusieurs exemples de meilleures pratiques de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans des communautés à travers tout le Canada. Ces projets soutiennent la transmission intergénérationnelle des savoirs traditionnels et des pratiques artisanales, la reconnaissance et l'appui aux porteurs de tradition, la documentation du PCI par les communautés, et les pratiques d'accès au PCI documenté ainsi que son rayonnement. Les études de cas montrent à quel point le Canada dispose d'expertises et de capacités pour ce type de travail, et cela est très inspirant quant au type de croissance qui serait possible pour la sauvegarde du PCI.

© Harnum Photography, Heritage NL

Un pont entre le matériel et l'immatériel : la liste des artisanats en danger de Heritage NL et son programme mentor-apprenti

Région : Canada atlantique
Niveau organisationnel : ONG/Communautés
Mots clés des meilleures pratiques : reconnaître et célébrer les porteurs de tradition ; transmission des savoirs ; documentation et inventaire ; développement économique durable
Domaines du PCI : artisanat traditionnel

Moufles « à trois doigts » (trigger mitts) et tapis au crochet, « poupées de thé » et raquettes à neige en bouleau cintré à la vapeur, chaloupes basses (rodneys), clôtures de bois entrecroisé (riddlin' fences) et caves à légumes (root cellars). Ce sont de tels éléments traditionnels qui définissent la culture matérielle à Terre-Neuve-et-Labrador, et cependant, les savoirs et les savoir-faire qu'exigent ces productions artisanales si particulières à la région risquent de disparaître. Entre 2019 et 2021, la Fondation pour le patrimoine de Terre-Neuve-et-Labrador (Heritage NL), en partenariat avec le Conseil de l'artisanat (Craft Council) de Terre-Neuve-et-Labrador, a entrepris de documenter, inventorier et évaluer l'état des artisanats traditionnels dans la province, en identifiant les éléments en voie de disparition, en élaborant des façons de promouvoir la continuité de leur transmission et en élargissant les opportunités de développement économique durable du PCI. Avec un financement de 433 500 dollars sur deux ans qui lui est alloué par le programme « Partenariats travail-marché » du ministère de l'Immigration, de la Croissance de la population et des Compétences du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, Heritage NL pilote un programme de sauvegarde innovant qui lance un pont au-dessus de ce que beaucoup considèrent comme le fossé qui sépare le patrimoine immatériel du patrimoine matériel. La Liste des artisanats en danger et le Programme mentor-apprenti font la preuve que la sauvegarde du PCI peut intervenir en complément de domaines mieux

établis du patrimoine tels que le paysage bâti, et suggèrent que les approches intégratives de la conservation du patrimoine – où les interventions portent sur le savoir-faire, la matérialité et le développement économique – ont potentiellement pour résultat un renforcement du patrimoine, des façons différentes de l'utiliser, tout en lui conférant davantage de valeur et de portée au sein de la société. Ils montrent également comment des ONG telles que Heritage NL entament des partenariats avec divers groupes pour bénéficier de structures de financement gouvernementales non conventionnelles afin de soutenir la sauvegarde du PCI, et que le patrimoine peut recouper de multiples sphères sociales et politiques et peut-être avoir une influence sur elles.

La liste de 2021 des artisanats en danger dressée par Heritage NL représente une évaluation exhaustive de l'état des artisanats patrimoniaux à Terre-Neuve aujourd'hui. Le rapport identifie 55 formes d'artisanat représentatifs des métiers, de l'architecture et des traditions esthétiques de la province à travers le temps. La liste identifie dix formes d'artisanat très menacés, incluant la fabrication de balais de bouleau et la vannerie ; 32 sont inscrites comme étant en danger, comme la construction vernaculaire et la construction de murs en pierres sèches ; et seulement douze, dont la fabrication de tapis au crochet ou au tricot, sont mentionnés sur la liste comme étant viables actuellement. On pense que la fabrication de cordages a disparu depuis une génération. Les membres du personnel de Heritage NL et du Craft Council se sont engagés dans des sessions de planification avec des parties prenantes pour formuler leur approche d'étude, rédiger et distribuer un sondage pour rassembler les perceptions et les préoccupations au sujet des artisanats patrimoniaux en danger, et ils se sont rendus dans différentes communautés pour conduire en personne des sessions d'engagement pour aider à inventorier et évaluer les artisanats que les Terre-Neuviens et les Labradoriens pensent être en danger, dans quelle mesure et pourquoi.

Le rapport qui en a résulté est considéré comme une première étape de l'identification des artisanats en danger dans la province afin que Heritage NL puisse en conséquence « faire des plans pour l'avenir et suivre les changements dans les niveaux des savoirs locaux » (Jarvis et Barrett 2021 : 3). En plus de dresser l'inventaire des artisanats qui risquent de disparaître, le rapport fournit des informations contextuelles sur certains procédés artisanaux particuliers, dresse le portrait d'artisans en activité à travers la province, et analyse les facteurs complexes qui nuisent à la viabilité des artisanats patrimoniaux dans la province aujourd'hui – facteurs tels que le manque de possibilités de formation, la difficulté de se procurer les matériaux, la mondialisation ainsi que la dévaluation du travail artisanal et des compétences qui lui sont liées dans la société contemporaine. Le rapport émet plusieurs recommandations pour le grand public, les décideurs politiques et les institutions, pour qu'ils soutiennent la création continue et l'expansion de l'artisanat traditionnel de Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour l'UNESCO, documentation et inventaires sont les fondements des meilleures pratiques de sauvegarde du PCI, mais les inventaires sont conçus pour servir de catalyseurs aux initiatives visant à développer et entretenir le PCI dans la collectivité. Ainsi que l'explique Dale Jarvis, directeur exécutif, « la documentation est réellement importante, mais cela ne s'arrête pas là. Elle doit toujours être suivie d'une action avec la communauté, d'une manière ou d'une autre ». Avec son Programme mentor-apprenti, Heritage NL espère régénérer des compétences artisanales en voie de disparition à Terre-Neuve-et-Labrador, développer les entreprises artisanales patrimoniales, et augmenter la rentabilité de l'artisanat patrimonial traditionnel et les possibilités d'emploi de ceux qui le pratiquent au niveau de la province. Le programme-pilote, lancé à l'automne 2021, non seulement accorde une reconnaissance aux traditions artisanales régionales et au profond savoir des artisans, mais il contribue également au développement durable d'une province qui a longtemps été éprouvée sur le plan économique. Dans certaines zones rurales de Terre-Neuve, on assiste à une demande croissante d'artisans compétents dans les métiers patrimoniaux au moment où les projets de restauration architecturale explosent dans des régions telles que celles de Bonavista ou de Trinity[2]. En procurant aux jeunes des incitations et des opportunités d'acquérir des compétences dans des métiers tels que la menuiserie ou la maçonnerie traditionnelles, le programme, en retour, contribue à soutenir la conservation du patrimoine bâti tout en procurant de significatives possibilités d'emploi.

Les arts traditionnels sont « un corps de savoirs qui occupe une place à part » et qui ne relève d'aucune « claire catégorie de financement », selon Jarvis. « Il y a une sorte de déconnexion entre les organismes qui financent les arts professionnels et les gens qui sont impliqués tous les jours dans des activités de subsistance qui, bien qu'elles possèdent des éléments artistiques, ne sont pas considérées comme appartenant au domaine des organisations professionnelles d'art et d'artisanat ». En conséquence, le Programme mentor-apprenti procure des subventions jusqu'à hauteur de 10 000 dollars pour soutenir l'enseignement et la transmission du savoir-faire des artisanats patrimoniaux dans toute la province. Un artisan chevronné sert de mentor à un apprenti, lui procurant l'opportunité d'un apprentissage particulier, en immersion, pour acquérir des compétences artisanales que la Liste des artisanats en danger de Heritage NL considère menacées. « Pouvoir donner au porteur de tradition l'opportunité de mettre en pratique son savoir-faire et son art au sein de la communauté, cela fait partie du maintien en vie des traditions ».

Le financement accorde la priorité aux formes vivantes de l'artisanat qui ne comptent plus que quelques praticiens afin que les artisanats vulnérables aient une chance de survie. Le programme favorise et reproduit les opportunités d'apprentissage informel et les partenariats maître-apprenti, puisque c'est de cette façon que se sont toujours appris les métiers artisanaux dans le monde entier. « Sans des programmes comme les nôtres qui peuvent payer pour ça, ces savoir-faire ne se transmettraient tout simplement plus… Il n'existe pas de programme qui finance ce type de formation intensive aux compétences traditionnelles ». Le financement de la première série de projets a été approuvé en janvier 2022, et il inclut des traditions telles que la fabrication de cossacks (ou dickies, sortes d'anoraks longs) du Labrador.

L'équipe de Heritage NL aide le mentor et l'apprenti en facilitant et en concentrant le processus d'enseignement et d'apprentissage, et elle documente également la fabrication artisanale en vue de son archivage. De même, Heritage NL a développé son offre de formation en ligne ou en personne, en établissant des partenariats avec des porteurs de tradition confirmés pour qu'ils dirigent des ateliers de plus courte durée dans la réparation et la restauration de fenêtres, la fabrication de revêtements de bois à clin, de clôtures de bois entrecroisé ou de pain, ainsi que dans la construction de murs en pierres sèches.

Pour Heritage NL, les compétences des porteurs de tradition et des artistes traditionnels sont « égales à celles des artistes professionnels, voire plus grandes ». L'organisme souhaite que la société dans son ensemble comprenne ce qu'il faut de travail, de temps et d'énergie pour acquérir des savoir-faire traditionnels. « Peut-être, alors, les gens commenceront-ils à comprendre un peu mieux pourquoi les arts traditionnels sont si importants ».

Pour en savoir davantage

Heritage NL, Blogue du PCI, « Heritage Newfoundland Craft at Risk », 28 octobre 2011.
http://www.ichblog.ca/2021/10/heritage-nl-craft-at-risk.html

Jarvis, Dale Gilbert et Terra Barrett (dir.), 2021, Heritage NL Craft at Risk List 2021.
https://heritagenl.ca/wp-content/uploads/2021/10/Craft-at-Risk-List-2021.pdf

Heritage NL, « Craft at Risk », video, https://www.youtube.com/watch?v=63NxpPqBN60

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, Ministère de l'Immigration, de la Croissance de la population et des Compétences, « New Training to Support Heritage Preservation and Conservation Efforts », 15 janvier 2021,
https://www.gov.nl.ca/releases/2021/isl/0115n06/

2 Par exemple, la compagnie Bonavista Living a fait l'acquisition de plus de 50 propriétés résidentielles patrimoniales afin de les restaurer en vue de les revendre ou de les louer – souvent à l'intention des milléniaux vivant sur le continent et qui cherchent à se relocaliser dans les régions rurales de Terre-Neuve ; voir https://www.bonavistaliving.com/ [consulté le 15 mars 2022].

Étude de cas 2

© Archives de Nouvelle-Écosse, 1975-317/52160-140

Du collectionnement aux archives, des archives à la communauté : préserver et rendre accessible le fonds de folklore Helen Creighton aux Archives de Nouvelle-Écosse

Région : Canada atlantique
Niveau organisationnel : Gouvernement provincial
Mots clés des meilleures pratiques : reconnaître et célébrer les porteurs de tradition ; engagement communautaire et rayonnement ; développement économique durable ; sauvegarde du PCI documenté/inventorié
Domaines du PCI : traditions orales et expressions traditionnelles ; arts de la scène

Helen Creighton a infatigablement collecté ce qui appartenait au patrimoine culturel immatériel des provinces Maritimes. Entre 1928 et 1975, elle a enregistré des milliers de contes et de chansons folkloriques qui étaient traditionnellement racontés, chantés et transmis dans les divers groupes ethniques qui ont fait l'histoire de la région, incluant les Mi'kmaq, les Acadiens, les Britanniques, les Afro-néo-écossais, les Allemands et les Gaëls. Ses exceptionnels enregistrements de terrain sont pour la plupart abrités aux Archives de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Archives, NSA) et, de pair avec sa correspondance et d'autres matériaux faisant partie de l'ensemble de son travail, ils représentent le plus grand fonds d'origine privée du dépôt d'archives.

Devant la détérioration des enregistrements de terrain originaux et l'obsolescence du matériel permettant d'y accéder, et reconnaissant la valeur et la représentativité de ce que Helen Creighton avait collecté, les NSA ont investi au niveau institutionnel dans la numérisation de tous ses enregistrements sonores et filmiques. « Nous voyons bien l'importance et la valeur de ce matériau », dit Patti Bannister, l'archiviste provinciale de la Nouvelle-Écosse. « Si nous ne numérisions pas ces enregistrements, et si nous ne les rendions pas plus accessibles, nous ne rendrions pas justice à la vie de ce matériau »[3].

Cette initiative s'est faite non seulement dans l'urgence de la conservation, mais aussi dans celle de la sensibilisation de la collectivité. « Notre rôle d'archivistes est de préserver, mais aussi de donner accès », explique Bannister. « Ce matériel n'a jamais vraiment été consulté, exploré et écouté par le grand public ». Reconnaissant que ce patrimoine immatériel documenté constitue l'héritage des gens de Nouvelle-Écosse, les NSA ont travaillé depuis 2020 à numériser les enregistrements et à les rendre disponibles en ligne dans des formats compressés, restituant de fait, de cette manière, les matériaux à leurs communautés d'origine. Conscientes de la valeur de l'ensemble, les NSA vont rendre l'intégralité du fonds Helen Creighton accessible gratuitement aux gens de Nouvelle-Écosse et d'ailleurs au moyen d'une base de données en ligne, une fois lancé le site Internet. Les usagers des archives auront la possibilité de consulter les enregistrements numérisés non seulement par format et par genre, mais ils pourront également rechercher des enregistrements par communauté d'origine et par le nom du porteur de tradition, ce qui liera ainsi les formes du patrimoine culturel aux particularités des lieux et au profond savoir des individus.

Les NSA ont également travaillé en collaboration avec des parties prenantes telles que la Helen Creighton Folklore Society and Family Trustees (Association d'administration familiale Helen Creighton pour le folklore), afin de répondre à leurs besoins et leurs préoccupations dans l'objectif d'accroître l'accessibilité pour la communauté. Le lancement en ligne de l'initiative de numérisation est prévue pour le printemps 2022.

Le PCI est vu comme vivant et dynamique, mais les efforts consacrés à le documenter peuvent sembler contredire ce fait, puisque la documentation fixe les formes. Les archives et les musées ensuite enregistrent et préservent ces formes fixées, enterrant les traditions capturées à perpétuité dans des chambres fortes frigorifiées ou sous la forme des téraoctets des serveurs informatiques. Ainsi que le fait remarquer Bannister, « la culture devient matérielle lorsque l'immatériel entre dans l'institution des archives ». Elle admet que l'acquisition par les archives est souvent vue comme la fin de la relation d'une communauté ou d'un individu avec son patrimoine culturel. « C'est une sentence de mort. Cela est perçu comme la fin de quelque chose, à l'opposé d'une nouvelle vie ». Cependant, les NSA envisagent de créer des possibilités de permettre au grand public d'accéder plus facilement aux formes fixées du PCI, et d'avoir le pouvoir de reconnecter les communautés d'origine avec les anciens enregistrements de leur culture orale. Bien que le PCI que Helen Creighton avait documenté à travers les Maritimes ait été « capturé » sur film et sur bande-son, pour Bannister, les archives qui renferment de tels fonds de PCI peuvent pousser ces formes figées à se faire plus organiques et vivantes par nature. C'est par l'usage que les chansons, les contes et les légendes que Creighton avait enregistrés dans tant de communautés des Maritimes pourront trouver une nouvelle vie. « Nous voulons conserver cette nature immatérielle dans le travail très matériel de l'archivage ».

Les Archives de Nouvelle-Écosse reconnaissent que le travail de collectage de Creighton s'est déroulé à une époque très différente, surtout en ce qui concerne la conscientisation culturelle et l'éthique. Par exemple, le langage qu'a saisi le travail de Creighton est celui qui était parlé au temps où furent réalisés ces enregistrements. Aux NSA, on est conscient que dans certains contextes contemporains, certains de ces matériaux pourraient être jugés inappropriés ou offensants. « En tant qu'archivistes, le cœur de notre travail est de procurer un accès aux matériaux que nous conservons sans y superposer d'interprétation », dit Bannister. « Nous espérons que cette meilleure accessibilité mènera à un réexamen du travail de Creighton et qu'elle sera l'étincelle qui suscitera de nouveaux travaux chez les universitaires et les praticiens actuels ».

En donnant largement accès aux enregistrements de terrain de Creighton, l'intérêt pour le PCI des provinces maritimes pourrait être renouvelé, et les traditions orales pourraient être ranimées. « Nous voulons que les gens cherchent et portent un regard sur ce qui fait encore partie des traditions vivantes, qui peuvent être revitalisées, reprises, et connaître un recommencement dans les communautés locales », ajoute Bannister. Elle envisage des opportunités pour les enseignants, qui pourront utiliser les enregistrements de musique traditionnelle de Creighton comme un moyen de transmission en situation d'enseignement formel.

Aux Archives de Nouvelle-Écosse, le fonds Creighton connaît déjà une nouvelle vie. Outre les groupes communautaires qui recourent aux contes de sa collection pour monter des « circuits fantômes » et des festivals, le label Big Turnip de Dylan Jewers, musicien et producteur à Halifax, a produit des compilations des enregistrements de terrain numérisés de Creighton. Non seulement Jewers, participant à l'économie créative, a-t-il recours au PCI pour contribuer au développement économique durable, mais il sensibilise également une nouvelle génération de jeunes des Maritimes aux dynamiques de la chanson

3 Entrevue par Zoom avec Patti Bannister, 24 août 2021.

vernaculaire traditionnelle de la région. Ses plus récentes parutions sont : Songs from the Helen Creighton Collection of Folklore (2020) et Folksongs and Broadsides from the Helen Creighton Collection (2021), sur des arrangements et une interprétation de Blue Lobelia.

« C'est ce qu'il faut faire pour rendre la totalité de ce fonds accessible » dit Bannister, à propos de la sauvegarde du PCI documenté pour les futures générations de Néo-Écossais.

Pour en savoir davantage

Archives de Nouvelle-Écosse, https://archives.novascotia.ca/

Archives de Nouvelle-Écosse, Exposition virtuelle « Helen Creighton », https://archives.novascotia.ca/creighton/

Big Turnip Records, https://bigturnips.bandcamp.com/

Commission des lieux et monuments historiques du Canada, « Personnage historique national d'Helen Creighton (1899-1989) », https://www.pc.gc.ca/fr/culture/clmhc-hsmbc/res/information-backgrounder/Helen_Creighton

Étude de cas 3

© Pitquhirnikkut Ilihautiniq / l'Association Kitikmeot pour le patrimoine

Renouveau et transfert du savoir des Inuinnait à Cambridge Bay, Nunavut

Région : Arctique canadien
Niveau organisationnel : ONG/communauté
Mots clés des meilleures pratiques : transmission des savoirs ; reconnaissance et célébration des porteurs de tradition ; engagement communautaire et rayonnement ; revitalisation culturelle autochtone ; réhabilitation, documentation et inventaire
Domaines du PCI : artisanat traditionnel ; savoirs et pratiques concernant la nature et l'univers ; traditions et expressions orales

Pitquhirnikkut Ilihautiniq (PI) est le nom de l'Association Kitikmeot pour le patrimoine. Il s'agit d'un organisme caritatif inuit qui s'est donné pour mission de « préserver et renouveler le savoir, la langue et la culture des Inuinnait au bénéfice de tous les Inuit »[4]. Il est abrité par le Centre culturel-bibliothèque communautaire May Hakongak à Cambridge Bay (Iqaluktuttiaq), au Nunavut, qui soutient une grande variété de services sociaux et communautaires. Le Centre, qui lui-même se situe dans l'école secondaire de Cambridge Bay, représente le pôle social de la communauté qui compte 1700 personnes, en rassemblant jeunes et aînés autour du renouveau du savoir traditionnel et des activités de transmission dans un environnement d'accompagnement sécuritaire pour la culture. « Tout ce que nous faisons au Centre culturel, c'est de transférer [les connaissances] à l'apprenant », explique la directrice

4 https://www.kitikmeotheritage.ca/ [consulté le 15 mars 2022].

exécutive de PI, Emily Angulalik[5].

L'Association Kitikmeot pour le patrimoine est née en 1996 des efforts dévoués d'un petit groupe de leaders locaux soucieux de documenter et sauvegarder l'histoire et les traditions culturelles des Inuinnait. Recourant à une approche holiste de la sauvegarde du patrimoine, qui prend en compte tant ses dimensions immatérielles que matérielles, l'association a entrepris des recherches sur la culture et l'histoire, s'est lancée dans des efforts de documentation et de conservation, et a conçu une programmation en ligne et en personne liée aux sphères du savoir telles que la langue, l'archéologie, la toponymie régionale et le patrimoine culturel immatériel – en particulier les traditions et expressions orales, les savoirs et les pratiques liées à la nature et à l'univers, et l'artisanat traditionnel. « Les gens du Sud doivent réaliser que le patrimoine, c'est davantage que des trucs matériels. Nous avons travaillé sur [le PCI] dès le premier jour », explique Darren Keith, directeur de la recherche. « Pour nous, tout est connaissance ».

Programme des aînés en résidence

Le Programme des aînés en résidence de PI, qui compte parmi les premiers de ce genre au Nunavut, constitue pour l'association un moyen innovant de soutenir la transmission culturelle entre les générations. Financé par le Bureau des aînés et des jeunes du Ministère de la Culture et du Patrimoine du gouvernement du Nunavut, les aînés de la communauté se réunissent au Centre, pour discuter entre eux et avec les jeunes, tout en partageant un certain nombre de pratiques culturelles – de la couture au jeu des tambours en passant par la Qaujimajatuqangit (les valeurs sociales). Ce programme permet aux aînés d'avoir davantage d'occasions de partager leurs histoires, leur langue, leurs pratiques artistiques, leurs savoirs et leurs savoir-faire. « Les aînés entrent, discutent des questions du jour, puis ils commencent à travailler, à coudre, et en même temps à transmettre aux gens qui viennent au Centre culturel, que ce soit par le biais d'un programme ou de façon informelle », explique Kim Crockatt, directeur des finances et agent des opérations. Le Programme des aînés en résidence a aussi rendu plus faciles la coordination et le réseautage avec les détenteurs de savoir pour des projets, des programmes et des activités de sauvegarde ciblés. « Les [aînés] ont des ensembles de compétences variées qu'ils sont tous tellement désireux de partager. Et s'il y a quelque chose qu'ils ne savent pas, ils savent exactement qui nous devons contacter ».

Ateliers d'arts traditionnels

En 2019-2020, le PI a reçu une subvention « Créer, connaître et partager » du Conseil des Arts du Canada, qui soutient les arts Autochtones contemporains et coutumiers. Cette subvention, bien qu'elle ne l'affirme pas explicitement, reconnaît certains éléments du PCI et procure un soutien « à la conservation, à la continuité, à l'innovation et à la transmission de connaissances culturelles et de la pratique créative », y compris aux initiatives « qui visent à transmettre des connaissances aux jeunes générations par la pratique artistique ainsi que le renouvellement et la conservation de l'art traditionnel »[6].

PI a employé ces fonds alloués par le Conseil des Arts pour organiser l'atelier Kiihimajuq Kammak (bottes à semelles ondulées) en décembre 2019, en faisant venir au Centre culturel les aînées Mary Kuklak et Mary Akoakhion, d'Ukukhaktok (Territoires du Nord-Ouest), pour qu'elles enseignent aux apprentis artisans les techniques de fabrication des kammaks traditionnelles. Le savoir-faire relatif aux kammaks est une tradition menacée au Nunavut, car elle n'était plus réellement pratiquée à Cambridge Bay. L'atelier a été organisé dans l'intention de faciliter les échanges intercommunautaires au sujet du savoir artisanal et de reprendre et revitaliser les traditions vestimentaires des Inuits. En février 2020, les femmes qui avaient appris cette technique auprès des aînées d'Ulukhaktok ont organisé un nouvel atelier pour diriger un second groupe d'apprenties, construisant ainsi de nouvelles capacités pour le renouveau culturel à Cambridge Bay, et « renforçant la revitalisation de ce savoir chez les Inuinnait »[7].

Les kammak kiihimajuq sont des bottes souples en peau de phoque ou de caribou. Pour organiser l'atelier, il était important d'utiliser les matériaux qui convenaient aux procédés et à la coutume inuite. Ainsi que l'explique Emily Angulalik, la fabrication des kammaks exigeait beaucoup de travail préparatoire – depuis l'abattage de l'animal jusqu'au traitement de la peau. Les saisons jouaient aussi un rôle essentiel dans cette forme d'artisanat. « On ne peut pas fabriquer de semelles ondulées par temps très chaud l'été », raconte Angulalik. « On doit se soumettre aux saisons, comme le faisaient nos ancêtres. C'est ce que nous essayons de suivre, la façon dont nos ancêtres ont travaillé et survécu au fil des ans… la façon traditionnelle de préparer les choses ». Durant dix jours en décembre, les étudiantes ont appris à travailler les peaux du début à la fin – en raclant les peaux, en les assouplissant, en découpant les patrons, en ajustant les bottes, en cousant les pièces ensemble, et en apprenant les patrons vestimentaires et les styles proprement uniques à la culture matérielle inuit, tout en étant sensible à l'environnement local ».

Pitquhirnikkut Ilihautiniq / l'Association Kitikmeot pour le patrimoine avait également soigneusement documenté cet atelier et le processus de transmission du savoir, en montrant des photographies et un film documentaire sur son site Internet et ses pages sur les médias sociaux, dans le but de sensibiliser les communautés nordiques et le grand public à la fabrication des kammaks. Cependant, comme l'explique Darren Keith, la documentation ne consiste pas seulement à faire connaître les réussites de l'Association en matière de sauvegarde : « nous utilisons aussi la technologie pour la transmission elle-même », dit-il. Par exemple, ils postent fréquemment de courtes vidéos sur les techniques artisanales sur la page Facebook de PI. Parmi les autres ateliers réussis de renouveau et de transfert des savoir-faire vestimentaires, on compte un atelier de fabrication d'atigi (parkas) en novembre 2021, financé par la Fondation canadienne des femmes.

Pour le personnel de PI, la réussite de leurs pratiques holistes de sauvegarde du patrimoine devrait être mesurée par les gens de la communauté eux-mêmes – par leurs réactions, ce qu'ils en disent, et par le soutien continu des aînés et des participants aux programmes. « Les aînés nous font part de leurs impressions », dit Darren Keith. « Ils nous font savoir que nous réalisons un travail important ». Les apprenties artisanes ont mentionné la fierté qu'elles éprouvaient devant leurs accomplissements, devant leur travail fini, et le renforcement du sentiment de leur identité inuite. En s'engageant à réaliser un projet d'art traditionnel jusqu'à son terme, les participantes acquièrent davantage d'autonomie. Elles prennent confiance en leurs aptitudes individuelles, tout en accroissant aussi les compétences dans leur propre culture.

« Les gens ont souffert dans les pensionnats Autochtones, particulièrement dans notre région. Cela les a démolis, et les choses changent tellement vite », dit Keith. « Il est important que [les membres de la communauté] aient accès à ce savoir pour décider de ce qu'ils seront à l'avenir ». Selon Emily Angulalik, les pratiques de sauvegarde de PI aident les membres de la communauté à être fiers de leur patrimoine culturel et à l'intégrer à leur vie quotidienne, et l'association reconnaît que la finalité de la sauvegarde du PCI est de donner la priorité au bien-être social, le renouveau du patrimoine culturel ayant un impact sur la santé, la vitalité et la durabilité de l'ensemble de la communauté.

« Je crois que [les Inuits] vivent le patrimoine en le pratiquant », remarque Angulalik. « Nous faisons. En tant qu'Inuinnait, je pense que le patrimoine est tellement important pour les générations futures. Il est important pour moi de le transmettre, parce que c'est mon identité. C'est ce que je suis. En tant qu'Inuinnait, en tant qu'être humain, il est tellement important de continuer de pratiquer, enseigner, transférer le savoir à la génération qui nous suit ».

Pour en savoir davantage

« Kiihimajuq Kammak Revival », Kitikmeot Heritage Society, vidéo, 16 juillet 2020, https://www.youtube.com/watch?v=8jpi36ltGGQ&list=TLGGeFhGm4G9JR0yMjEyMjAyMQ&t=123s

Conseil des Arts du Canada, « Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis », https://conseildesarts.ca/financement/subventions/creer-connaitre-et-partager?_ga=2.145891260.923836419.1646556068-161513375.1646556068

Programmes et Services en culture et patrimoine du Gouvernement du Nunavut https://www.gov.nu.ca/programs/culture-and-heritage

5 Entrevue par Zoom avec Emily Angulalik, Kim Crockatt et Darren Keith, 16 novembre 2021.
6 https://conseildesarts.ca/financement/subventions/creer-connaitre-et-partager [consulté le 15 mars 2022].
7 Association Kitikmeot pour le patrimoine, « Making the Kiihimajuq Kammak », https://www.kitikmeotheritage.ca/kiihimajuqkammak [consulté le 15 mars 2022].

Étude de cas 4

© P. Dubois, CQPV

Incarner le patrimoine culturel immatériel en tant que pratique de sauvegarde. Le programme « Maîtres de patrimoine vivant » du Conseil québécois du patrimoine vivant

Région : Centre du Canada
Niveau organisationnel : ONG/communauté
Mots clés des meilleures pratiques : transmission des savoirs ; reconnaissance et célébration des porteurs de tradition
Domaines du PCI : artisanat traditionnel ; savoirs et pratiques concernant la nature et l'univers ; traditions et expressions orales ; pratiques sociales, rituels et évènements festifs ; arts de la scène

Le programme des « Maîtres de tradition vivante » du CQPV est l'une des plus récentes initiatives de cet organisme visant à soutenir la sauvegarde du PCI au Québec. Calqué sur le système mondial des « Trésors humains vivants » dont le Japon fut le pionnier dans les années 1950, système adopté et codifié par l'UNESCO en 1993[8], ce programme du CQPV a pour but de s'assurer que les porteurs de tradition soient reconnus, soutenus et encouragés à prospérer dans leurs champs de compétences respectifs.

Un « trésor humain vivant » – parfois aussi appelé « trésor national vivant » ou « maître d'art » – est une personne qui détient un savoir d'expert, les compétences et les savoir-faire requis pour réaliser et transmettre un élément de patrimoine culturel immatériel, en particulier de ces éléments qui ont une valeur historique, culturelle ou artistique importante dans leur société (UNESCO s.d.). Ces gardiens du savoir sont soutenus financièrement et socialement par leurs gouvernements nationaux afin qu'ils puissent continuer de développer leurs connaissances et transmettre leur expérience à d'autres personnes, en servant d'enseignants à la génération suivante de porteurs de tradition, et afin que le PCI soit reconnu, reproduit et revitalisé dans la société. Formes incarnées de sauvegarde du patrimoine, les trésors humains vivants sont des porteurs de traditions culturelles exemplaires. Selon l'UNESCO, « la finalité de la mise en place d'un système de

8 Le programme des « Trésors humains vivants » a été officiellement interrompu et absorbé dans la Convention de 2003 sur le PCI lorsqu'elle a été mise en application ; voir https://ich.unesco.org/fr/tresors-humains-vivants [consulté le 15 mars 2022].

Trésors humains vivants est d'assurer la transmission des connaissances et savoir-faire dont ces détenteurs maîtrisent la pratique et par là-même la pérennité de l'expression du patrimoine culturel immatériel concernée » (UNESCO, « Directives… » s.d. : 8).

L'essentiel du travail du CQPV et des pratiques de sauvegarde du PCI au sens large au Québec donnent la priorité aux principes, aux valeurs et aux approches de l'UNESCO. En adoptant le modèle mondial des « trésors humains vivants » de l'UNESCO, le CQPV fait la démonstration que les mécanismes de sauvegarde de l'UNESCO peuvent effectivement être adaptés au Canada, bien que celui-ci n'ait pas encore ratifié la Convention. Suivant les principes directeurs de l'UNESCO, le CQPV constitue un jury indépendant de spécialistes et de praticiens du patrimoine qui sélectionnent jusqu'à cinq porteurs de tradition devant bénéficier d'une reconnaissance particulière au sein d'un groupe de nominés. Les détenteurs de savoirs sont sélectionnés pour participer au programme non seulement en fonction de leurs accomplissements et du niveau de menace pesant sur l'élément de PCI qu'ils pratiquent en particulier, mais aussi en fonction de leur volonté de transmettre leur savoir et leurs compétences à d'autres en élaborant des programmes de formation ou d'autres formes d'engagements expérientiels concrets.

« Nous avons décidé de mettre cela en œuvre comme un outil, parallèlement aux autres outils dont nous disposons, explique Antoine Gauthier, directeur exécutif du CQPV. « Non pas seulement pour la reconnaissance – bien que nous voulions reconnaître les gens – mais en essayant de nous concentrer principalement sur l'utilisation du travail de la personne pour sauvegarder la pratique. Nous nous concentrons sur les gens, mais aussi sur la pratique »[9].

Les porteurs de tradition sélectionnés reçoivent la distinction de Maître de traditions vivantes lors d'une cérémonie particulière, de pair avec un prix monétaire (qui est actuellement de 5000 dollars) en reconnaissance de leurs accomplissements. Le porteur de tradition reçoit en outre un soutien financier supplémentaire pour planifier, élaborer et mettre en œuvre dans la communauté un projet qui puisse enrichir les pratiques traditionnelles et faciliter la transmission du savoir à une génération plus jeune. Cela comprend une rémunération pour le travail que le maître effectue dans le cadre du programme. Le CQPV rembourse les frais de déplacement et de subsistance liés à la mise en œuvre du programme, et les maîtres reçoivent l'aide du personnel du CQPV pour élaborer et gérer leur projet. Depuis la première initiative pilote en 2020, grâce à un budget de 300 000 dollars sur trois ans alloué par le MCC (ainsi qu'à un soutien additionnel apporté par des donateurs privés), dix maîtres ont été sélectionnés et financés jusqu'ici, y compris un spécialiste mi'kmaq de la vannerie traditionnelle, une conteuse innue, un joueur d'accordéon diatonique et un spécialiste de la menuiserie traditionnelle. Bien que le programme soit tout récent et que par conséquent on ne puisse encore évaluer son impact, il a obtenu jusqu'ici des réactions positives.

Cependant, une critique communément adressée au modèle des « trésors humains vivants » est qu'il est susceptible de créer des hiérarchies entre les porteurs de tradition ou entre les différentes pratiques du PCI. Pour atténuer cette préoccupation, le CQPV s'assure que le jury tienne compte du genre et des origines culturelles et régionales des nominés, ainsi que de l'élément du PCI qu'ils pratiquent, afin d'être certain que la sélection soit équitable et représentative de tous les domaines du PCI et qu'elle reflète la diversité de la société québécoise. Selon Gauthier, « le message que le CQPV désire envoyer n'est donc pas "voici les meilleurs dans leur catégorie", mais "voici des passeurs de grande expérience qui vont nous aider pendant un an ou deux à mettre en valeur leur discipline et leurs pairs" » (2021 : 59). Dans chaque cohorte, les maîtres provenant des différentes communautés sont censés servir d'ambassadeurs et d'enseignants culturels.

Le Programme des maîtres de tradition vivante du CQPV contribue à répondre à un certain manque d'équité auquel sont confrontés les gardiens des savoirs du PCI dans la société contemporaine. Non seulement les porteurs de tradition reçoivent-ils ici une reconnaissance publique, du respect et une rémunération pour leurs compétences, mais on leur donne également toute liberté financière et créative pour mettre en pratique et transmettre concrètement leur savoir. Le Programme des maîtres procure un environnement propice aux échanges, au dialogue, à l'apprentissage et à l'innovation, en s'assurant que les traditions culturelles restent vivantes et dynamiques. Au sein de la société québécoise et canadienne dans son ensemble, les gens qui pratiquent les arts traditionnels et coutumiers ou qui détiennent des formes de savoir traditionnel reçoivent peu de reconnaissance. En règle générale, les artistes traditionnels ont moins de chances d'avoir accès aux mêmes types de ressources et de reconnaissance dont bénéficient les artistes visuels contemporains, les réalisateurs de films, les musiciens populaires et les enseignants qui travaillent dans le monde médiatique, l'industrie culturelle ou les universités. Les arts et les savoirs traditionnels sont également sous-représentés dans l'éventail pédagogique au Québec (CQPV 2021 : 3). Ainsi que le conseille le CQPV dans Le patrimoine immatériel, pour la vitalité culturelle locale. Vers une action municipale profitable, « dans un esprit de démocratisation de la culture, les acteurs du patrimoine immatériel devraient bénéficier d'un accès équitable aux ressources publiques » (2018 : 8). Les

9 Entrevue par Zoom avec Antoine Gauthier, 21 septembre 2021.

Maîtres de tradition vivante nous mettent au défi d'accepter le fait que la communauté puisse être une source légitime d'éducation, et que les artistes traditionnels méritent une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien de la part de l'ensemble de la société.

Le Programme « Maîtres de tradition vivante » constitue un moyen de faire profondément changer la façon de nourrir la transmission culturelle – et il pourrait être reproduit dans toutes les provinces et territoires. « Nous faisons cela dans l'idée d'un héritage pour le présent et pour l'avenir », dit Gauthier. « Cela nous aide à développer et à transmettre [le PCI] ».

Pour en savoir davantage

Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV), http://www.patrimoinevivant.qc.ca/

CQPV, 2021, « Maîtres de traditions vivantes – Appel de candidatures, édition 2021, lignes directrices », https://api.patrimoinevivant.qc.ca/content/uploads/2021/01/prog_maitres-pour-candidats_final2021_fr-1.pdf

Gauthier, Antoine (dir.), 2021, Actes du colloque international 2020. Les systèmes de Trésors humains vivants dans le monde, CQPV, https://api.patrimoinevivant.qc.ca/content/uploads/2021/11/actes_thv_2020_fr.pdf

UNESCO, s.d. Directives pour l'établissement de systèmes nationaux de « Trésors humains vivants », https://ich.unesco.org/doc/src/00031-FR.pdf

Étude de cas 5

© Heritage Saskatchewan

gee meeyo pimawtshinawn/ « C'était la bonne vie ». Projets de patrimoine vivant de Heritage Saskatchewan en collaboration avec les communautés

Région : Ouest du Canada
Niveau organisationnel : organisations à but non lucratif/partenariats universitaires
Mots clés des meilleures pratiques : reconnaissance et célébration des porteurs de tradition ; reconnaissance et mise en valeur du PCI ; engagement communautaire et rayonnement ; revitalisation et réappropriation culturelle autochtone ; documentation et inventaire
Domaines du PCI : savoirs et pratiques concernant la nature et l'univers ; traditions orales ; rituels sociaux et évènements festifs

Heritage Saskatchewan a collaboré avec un certain nombre de communautés et d'organisations à des projets de patrimoine vivant qui exigent un intense engagement, que ce soit envers les communautés ou envers la formation des jeunes à la documentation culturelle. L'objectif est de présenter les concepts du patrimoine culturel immatériel aux communautés de la Saskatchewan, de créer des opportunités de transmission des savoirs, de documenter le patrimoine vivant menacé de la province, de faire acquérir des compétences et des capacités en gestion de la documentation culturelle et, en règle générale, de faire mieux connaître le patrimoine vivant et les porteurs de tradition

de la province. L'organisme a jusqu'ici parachevé quatre projets, et cette étude de cas portera plus précisément sur le projet Gee meeyo pimawtshinawn/ « C'était la bonne vie ». Mémoires des communautés métisses des réserves routières de Saskatchewan [It was a good life: Saskatchewan Métis Road Allowance Memories] comme exemples de déroulement de ces projets et de leurs résultats.

Les Métis de Saskatchewan, dont certains sont aussi connus sous le nom de Mitchif d'après leur langue, ont été persécutés et marginalisés à la suite des tentatives de résistance de 1885 et de la colonisation des prairies par les Euro-Canadiens qui s'ensuivit. Durant une centaine d'années, la culture et les traditions des communautés métisses ont continué de vivre, plusieurs d'entre elles s'étant implantées sur les « réserves routières » inutilisées, c'est-à-dire des portions des terres de la Couronne qui avaient été réservées pour une éventuelle construction d'infrastructures ultérieure. Les Métis construisirent des maisons et élevèrent leurs familles sur ces terres mises à l'écart durant des décennies. Et cela malgré une forme de persécution des pouvoirs publics et l'absence de droits fondamentaux – par exemple, la plupart des enfants métis ne purent aller à l'école jusqu'aux années 1940 en raison d'une loi d'exclusion qui réservait ce droit exclusivement aux enfants des propriétaires qui s'acquittaient de l'impôt foncier. En outre, les Métis n'ont pas été reconnus par la Constitution canadienne avant 1982. Cette histoire n'est pas très connue de l'ensemble de la population canadienne, et le patrimoine métis est lui aussi très méconnu en Saskatchewan.

Le projet a débuté en septembre 2018 par un atelier sur les principes de sauvegarde du PCI et les meilleures pratiques en documentation culturelle qui s'adressait aux étudiants du cours « Histoire et culture métisses » donné par l'Université de Regina dans le cadre de la Formation des enseignants Autochtones en milieu urbain (Saskatchewan Urban Native Teacher Education Program, SUNTEP). L'atelier était donné par Russell Fayant et avait été organisé par Kristin Catherwood, agente de développement du patrimoine culturel immatériel à Heritage Saskatchewan. Durant six semaines, les étudiants menèrent des entrevues ethnographiques avec des membres de la communauté métisse (connus sous le nom des « Anciens Mitchifs »), et rédigèrent des récits correspondant pour contextualiser les entrevues. Ensuite, les étudiants de Brenna Pacholko réalisèrent des œuvres d'art s'inspirant de ces récits dans le cadre de son cours d'introduction à l'enseignement des arts.

Les coordinateurs du programme SUNTEP étaient désireux de collaborer avec Heritage Saskatchewan et de s'initier aux méthodes de documentation culturelle pour pouvoir procurer aux étudiants « un moyen de renouer le lien avec les Anciens et leurs histoires de façon éthique et respectueuse. De plus en plus, les jeunes Autochtones des villes ont du mal à se connecter à leurs histoires et valeurs traditionnelles, et ce projet [leur] permettait de combler ce fossé »[10]. De plus, ils « voulaient encourager les Anciens à se percevoir eux-mêmes comme d'importants détenteurs de savoir et de culture […] et de réaliser l'importance du patrimoine qu'ils conservent ». Les récits écrits et les œuvres d'art correspondantes, qui documentaient, reconnaissaient et célébraient des éléments du patrimoine culturel immatériel des Métis, en se concentrant particulièrement sur la sauvegarde des traditions orales et culturelles mitchif, furent combinés en un petit livre publié par l'Institut Gabriel Dumont.

Ce livre bénéficia le 5 avril 2019 d'un lancement qui fut l'occasion d'une célébration des Anciens Mitchifs et des étudiants par les membres de la communauté, au centre communautaire situé dans un quartier de Regina qui était un quartier métis à l'origine. Ce livret est disponible en version papier et en ligne, et le projet a suscité l'intérêt des médias. Fayant et Pacholko pensent que le projet fut une grande réussite et que « les Anciens ont senti que leurs histoires étaient estimées et qu'on en avait pris soin. Cela a contribué à stimuler l'intérêt des étudiants et des membres de la communauté, qui souhaitent remettre au jour davantage de ces histoires ».

Pour mesurer la réussite, on prend en compte : la documentation d'un patrimoine vivant marginalisé et menacé ; la reconnaissance et la célébration du PCI lors d'un lancement auquel ont assisté de très nombreuses personnes et dans lequel on pouvait danser des danses métisses et préparer et partager des mets métis traditionnels, en plus d'écouter des histoires de la tradition mitchif ; et le resserrement d'une relation de respect mutuel et bénéfique au niveau organisationnel entre Heritage Saskatchewan et l'Institut Gabriel Dumont. À mi-parcours de ce projet, d'autres projets dérivés de celui-ci ont été entrepris par le SUNTEP, dont la construction d'un mur d'une maison métisse traditionnelle (un exemple d'architecture vernaculaire des prairies), mur qui a été exposé dans la bibliothèque du SUNTEP de pair avec d'autres exemples de la culture matérielle métisse tels que des ceintures fléchées, des tissages de perles, des mocassins et des outils traditionnels employés dans la construction des maisons des Métis.

Une fois le projet arrivé à son terme, Fayant et Pacholko ont « observé le désir croissant [des] Anciens de travailler avec [les] étudiants ». Ils pensent que cela reflète le fait que la façon de s'engager envers eux était appropriée, mais que cela est aussi issu « d'une réflexion sur leur toute nouvelle compréhension du fait que leurs mémoires, leurs expériences et leurs savoirs sont importants ». Ce projet les a aussi aidés, en tant que pédagogues, « à réaliser pleinement la valeur de projets en collaboration sur plusieurs années… Cela aide nos étudiants à comprendre et édifier des notions d'apprentissage holiste en dehors des silos d'apprentissage ordinaires ».

Ce projet sur le patrimoine vivant, ainsi que d'autres, eux aussi initiés par Heritage Saskatchewan, a instillé chez les membres de la communauté une nouvelle compréhension de leurs savoirs et de leurs savoir-faire, et leur a fait prendre conscience de l'importance de leur patrimoine culturel immatériel. À travers la documentation, la célébration et la reconnaissance, ainsi que la création d'opportunités pour que la transmission culturelle puisse se réaliser, les collaborations de Heritage Saskatchewan avec les communautés de la Saskatchewan ont contribué à sensibiliser la province au patrimoine vivant et à concevoir un procédé auquel les communautés pourront recourir pour commencer le travail de sauvegarde de leur patrimoine culturel immatériel.

Pour en savoir davantage

Catherwood, Kristin, Russell Fayant et Brenna Pacholko (dir.), 2019, gee meeyo pimawtshinawn/*It Was a Good Life: Saskatchewan Metis Road Allowance Memories*, Institut Gabriel Dumont et Heritage Saskatchewan, https://heritagesask.ca/pub/RAP%20Booklet%20-%20Web.pdf

Logan, Tricia, 2021, « Communautés des réserves routières », *L'Encyclopédie canadienne*, 19 juillet, https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/communautes-des-reserves-routieres

Road Allowance People, Heritage Saskatchewan, vidéo, 1er juillet 2017,

https://www.youtube.com/watch?v=OFpTIbuaAao

Virtual Museum of Métis History and Culture, Institut Gabriel Dumont, https://www.metismuseum.ca/

10 Entrevue écrite avec Russell Fayant et Brenna Pacholko, 10 janvier 2022.

Étude de cas 6

© University of Northern British Columbia

« In the suburb of Prince George we tanned a hide [Dans la banlieue de Prince Georges, nous avons tanné une peau] ». Apprentissage par l'expérience dans le cadre de la sauvegarde du PCI à l'University of Northern British Columbia

Région : Nord du Canada
Niveau organisationnel : universitaire
Mots clés des meilleures pratiques : reconnaissance et mise en valeur du PCI ; engagement communautaire et rayonnement ; revitalisation et réappropriation culturelle autochtone ; transmission des savoirs ; documentation et inventaire
Domaines du PCI : savoirs et pratiques concernant la nature et l'univers

Agnieszka Pawlowska-Mainville (PhD) est professeure agrégée au Département d'études des Premières Nations à l'University of Northern British Columbia (UNBC). Ses recherches portent sur le patrimoine culturel immatériel des pratiques du territoire, et elle a travaillé avec diverses communautés Autochtones dans tout le Canada sur des projets aussi variés que les processus d'inscription des sites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et les impacts des industries minières sur le PCI des communautés des environs. En Pologne, elle a étudié l'apiculture arboricole, contribuant à faire inscrire cette pratique en 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Elle a également siégé, en tant que spécialiste, sur le Comité international pour le Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO et elle travaille actuellement avec la Commission canadienne pour l'UNESCO à organiser une conférence universitaire au niveau national sur les recherches en sauvegarde du PCI.

L'UNBC procure des opportunités d'apprentissage par l'expérience et de formation au service public, et Agnieszka a conçu à l'intention de ses étudiants plusieurs composantes de cours « sur le terrain » qui intègrent dans le curriculum et les résultats d'apprentissage des éléments de PCI. Ses cours sont conçus dans l'idée d'attirer l'attention sur les pratiques culturelles menacées et la nécessité de les préserver, mais aussi d'encourager la transmission des savoirs et des savoir-faire culturels traditionnels chez ses étudiants. Qu'il s'agisse des plantes aux vertus curatives, de camper dans la nature ou de partager des récits de la cosmologie autochtone sous les étoiles, elle s'efforce, dit-elle, « d'intégrer autant que je le peux la pratique et l'apprentissage du PCI par le PCI… apprendre par le PCI, je pense, est mieux qu'apprendre au sujet du PCI. L'élément d'apprentissage expérientiel est la base du PCI »[11].

Agnieszka a entamé des partenariats avec les aînés et les détenteurs de savoir du coin pour amener les façons culturelles Autochtones de savoir et de faire dans l'environnement universitaire. Cela est novateur, parce que dans beaucoup d'universités on pense que dans les travaux engagés envers le public, c'est « l'expert » universitaire qui se rend dans la communauté concernée pour proposer une forme de savoir institutionnel ou qui fait autorité pour résoudre les problèmes. À l'inverse, pour Agnieszka les porteurs de tradition et leurs savoir-faire sont des sources de connaissance tout aussi légitimes, et les processus de transmission des connaissances traditionnelles peuvent inculquer aux étudiants des méthodologies fondamentales, applicables autant en milieu universitaire qu'en milieu professionnel – il s'agit de leçons telles que la planification de projets, l'observation et la déduction, la répétition et l'attention au détail, l'écoute, la créativité et l'expression, la détermination et la gestion du temps, ainsi que la coopération.

Les gardiens du PCI partagent leur savoir, circonscrit sur le plan géographique, avec les étudiants, répondent à leurs questions et les guident concrètement dans leur apprentissage. Les étudiants, dont beaucoup sont Autochtones et cherchent à en savoir davantage sur leur culture, sortent des cours non seulement avec une meilleure compréhension du savoir traditionnel, mais aussi une idée plus précise de la façon dont le PCI s'adapte aux changements à travers le temps et peut jouer un rôle dans leur vie quotidienne. « Tous les étudiants arrivent en cours avec des idées romantiques sur le savoir écologique traditionnel et les détenteurs du savoir », explique Agnieszka. Mais ils ont vite fait d'être choqués en découvrant que la plupart des détenteurs de savoirs eux aussi intègrent et adaptent des techniques modernes à leur travail – comme utiliser un compresseur d'air pour enlever la peau d'un animal. « J'ai toujours pensé que c'était une expérience inestimable de constater que le savoir écologique traditionnel et le patrimoine sont vivants et actuels, et non pas figés dans le passé ».

En mai 2016, Agnieszka a donné un cours d'apprentissage expérientiel intensif d'une durée de trois semaines, intitulé « Initiation au patrimoine culturel des Premières Nations par le tannage d'une peau d'orignal », qui associait les étudiants à deux aînées dakelh, Yvonne Pierreroy et Mildred Martin. Les deux femmes étaient expertes en méthodes de tannage traditionnelles et voulaient que le savoir des Dakelh et la langue des Porteurs (Dénés) circulent parmi les membres de la génération suivante. De nos jours, beaucoup de gens ont recours aux entreprises de tannerie pour traiter les peaux nécessaires à leur artisanat, et les compétences associées au tannage traditionnel sont en déclin au nord de la Colombie-Britannique. Tandis que les étudiants abordaient des concepts critiques et des questions relatives au patrimoine culturel autochtone telles que la réappropriation, la protection et la revitalisation, ils se lançaient en même temps dans le processus expérientiel du tannage des peaux.

« L'objectif de ce cours était de faire connaître aux étudiants ce qu'est le patrimoine, leur propre patrimoine et le patrimoine autochtone, et d'en apprendre davantage à ce sujet par le biais d'une véritable activité patrimoniale… Aussi ce cours est-il très multi-facettes. Nous n'allions par rester assis en classe à lire des livres sur la façon de préserver le patrimoine. Nous allions réellement faire l'expérience de la ténacité qu'il faut pour entretenir le patrimoine. Souvent les gens oublient qu'il faut du travail et de la persévérance pour conserver une chose telle qu'une langue ou une pratique », explique Agnieszka.

Travaillant dans la cour à l'arrière de la maison d'Yvonne, dans la banlieue de Prince George, les étudiants ont lavé, lessivé, gratté, étiré et graissé les peaux d'orignal. Ils ont également appris des mots de la langue des Porteurs concernant des parties de l'orignal et le procédé de tannage lui-même. La structure du cours permettait que l'activité de tannage soit intégrée sans heurts à une démarche d'enseignement plus classique : tandis que la peau trempait ou s'imprégnait de graisse, les étudiants étaient en cours, évaluant de façon critique les travaux sur le patrimoine par un enseignement formel, des lectures et des discussions. Dans l'ensemble, les étudiants ont acquis un plus profond respect pour les formes de savoir incarnés et localisés sur le territoire des Dakelh, constatant que les usages se perpétuent et que les savoirs traditionnels sont toujours applicables dans les contextes contemporains, et ils ont compris que la sauvegarde du PCI relève de la responsabilité de chacun. Le procédé du tannage a égale-

11 Entrevue par Zoom avec Agnieszka Pawlowska-Mainville, 10 novembre 2021.

ment été filmé et cette vidéo peut être vue comme un « tutoriel » sur YouTube et servir à d'autres personnes.

Bien qu'en général les peaux fussent tannées en automne, durant plusieurs mois, Agnieszka et ses co-enseignantes dakehl durent faire quelques compromis pour que le cours puisse être donné de façon intensive durant la session de printemps, moment où les universités peuvent plus facilement proposer des options d'immersion. Malheureusement, un autre cours se tenant entre deux semestres empêchait certains étudiants Autochtones de s'inscrire à ce cours, puisque les bourses d'études ne sont attribuées qu'aux étudiants inscrits à plein temps chaque semestre. De nombreux étudiants doivent également donner la priorité à leurs emplois d'été et à d'autres responsabilités durant le printemps et l'été. En outre, Agnieszka devait soumettre une demande de financement supplémentaire pour pouvoir rémunérer convenablement ses co-enseignantes pour leur travail. Bien qu'une opportunité d'apprentissage expérientiel puisse être le point d'orgue du vécu d'un étudiant à l'université, il faut pour cela résoudre beaucoup de problèmes logistiques et financiers, et Agnieszka pousse les universités à envisager des façons de mieux soutenir le parcours d'apprentissage des étudiants, afin que tous puissent connaître de telles opportunités d'apprentissage expérientiel.

La démarche d'apprentissage expérientiel d'Agnieszka, qui met de l'avant le patrimoine culturel immatériel autochtone, concorde avec les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, qui impose aux institutions d'enseignement post-secondaire de jouer un rôle actif dans les projets de revitalisation des langues et des cultures Autochtones. De nombreux étudiants Autochtones ont le mal du pays et se sentent coupés de leur culture lorsqu'ils quittent pour la première fois leur foyer pour se rendre à l'université. Lorsque les savoirs Autochtones sont intégrés aux programmes d'enseignement, les étudiants ont la possibilité d'entretenir leurs liens étroits avec leur langue et leur culture. Il y a de la place au Canada pour davantage de partenariats entre les communautés et les universités et leur pédagogie. Le cours d'Agnieszka montre comment les enseignants peuvent tisser ensemble les fils du savoir universitaire et du savoir autochtone afin de transmettre le patrimoine culturel.

« Je crois que cela vaut la peine d'inscrire des composantes du [PCI] dans le cours, pour voir apparaître ce pont entre l'université et les autres façons d'apprendre ; et on peut les faire fusionner », dit-elle. « Les gens pensent souvent que le savoir traditionnel et le savoir universitaire sont séparés, et qu'ils sont très différents l'un de l'autre. Il y a la façon autochtone de savoir, et la façon occidentale. Je pense en réalité que nos façons d'apprendre sont très similaires et que le PCI peut aider à faire le lien entre les deux ».

Pour en savoir davantage

Pawlowska-Mainville, Agnieszka et Yvonne Pierreroy, 2020, « Duni zuz 'utilnilh, "tanning moose-hide": weaving Dakelh (Indigenous) intangible cultural heritage transmission with academia », *International Journal of Intangible Cultural Heritage* 15 : 89-101, https://www.ijih.org/volumes/article/945

FNST 444, s.d., « First Nations Cultural Heritage Through Moose Hide Tanning », vidéo, https://www.youtube.com/watch?v=GpWo7sEDCR0&t=15s

University of Northern British Columbia, 2016, « Cultural Heritage and Hands-On Leaning », 24 juin, https://www2.unbc.ca/giving/news/cultural-heritage-and-hands-on-learning

University of Northern British Columbia, « Experiential Learning », https://www2.unbc.ca/experiential-learning

« La faculté mentale, les aptitudes à la communication, la sensibilité et les compétences relationnelles impliquées dans l'identification et la préservation du patrimoine culturel immatériel ne sont pas négligeables. Il faut pour cela identifier les bonnes personnes ayant les qualités qui conviennent. »

© Photo: Heritage NL

Conclusions

Les définitions du patrimoine ont évolué au sein du Canada et dans le reste du monde pour inclure à présent les dimensions immatérielles. Cependant, il existe un large fossé entre la théorie du patrimoine et les pratiques de sauvegarde du PCI au Canada. Notre recherche indique que deux grands défis sont à relever pour le patrimoine culturel immatériel au Canada :

1) le manque de soutiens et de stratégies durables pour le développement du PCI de la part des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux ; et

2) la nécessité d'améliorer la coordination, la communication et la collaboration pour édifier conscientisation, formation et capacités en matière de sauvegarde du PCI.

Il est donc nécessaire de fournir un effort soutenu pour faire progresser l'agenda du PCI au Canada, et il existe de nombreux modèles de sauvegarde dont on peut s'inspirer parmi les nations qui ont ratifié la Convention de 2003, ainsi que des approches alternatives à celles de l'UNESCO. Il est également toujours nécessaire, pour les gouvernements, les universitaires et les praticiens du patrimoine, de décoloniser les discours et les pratiques du patrimoine au Canada, et de faire tomber les barrières bureaucratiques et structurelles qui scindent le patrimoine en silos séparés, matériel et immatériel, ce qui ne reflète pas justement les réalités du patrimoine vivant tel qu'il se manifeste au cœur des communautés canadiennes.

En fin de compte, il est important que tous les niveaux—fédéral, provincial-territorial, communautaire et universitaire—travaillent ensemble pour approcher le PCI de façon exhaustive et stratégique. Il est nécessaire de soutenir le développement actuel et à long terme du patrimoine culturel immatériel au Canada afin qu'il puisse se transmettre aux générations futures et qu'il continue de favoriser le bien-être, la réconciliation, la diversité culturelle et le développement durable au bénéfice de tous les Canadiens. Une sauvegarde plus ciblée du PCI procurera le cadre d'une meilleure qualité de vie, au prisme du patrimoine culturel.

« Le plus grand défi pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est un financement durable et suffisant, et un soutien institutionnel/politique à long terme. Le soutien au coup par coup ne suffit pas. »

© Photo: Heritage NL

« Le PCI est unique et irremplaçable – une fois qu'il est perdu, il ne peut être retrouvé ou restauré. Le Canada devrait rendre prioritaire la préservation du PCI avec l'appui des communautés impliquées et en consultation avec ces dernières, et prendre toutes les mesures nécessaires pour le protéger et le conserver. »

Dernières réflexions

Il est important que de multiples niveaux – fédéral, provinciaux/territoriaux, communautaires et universitaires – œuvrent ensemble à approcher le patrimoine culturel immatériel de façon globale et stratégique.

De nombreux universitaires et praticiens, ainsi que des membres des communautés à travers tout le pays, se passionnent pour le patrimoine et œuvrent infatigablement à la sauvegarde du PCI. Ces individus et ces organisations sont les plus grandes ressources dont nous disposions pour commencer le travail difficile mais profond qui consiste à élaborer des stratégies et à mettre en œuvre la sauvegarde du PCI. Ils ont besoin d'appuis pour continuer à travailler, et cependant ils ont montré ce que l'on pouvait faire avec un financement réduit. Avec quelques dollars, un peu de volonté politique et quelques efforts concertés, le champ du PCI au Canada se mettrait sans aucun doute rapidement au niveau de nos pairs des autres pays, et, plus important, préserverait les expressions menacées du PCI au Canada. Il existe des milliers de porteurs de tradition, de gardiens du savoir et d'aînés qui travaillent dans l'ombre et qui méritent d'être reconnus et célébrés, et qu'on leur procure un soutien pour qu'ils puissent transmettre leurs connaissances et leurs savoir-faire d'experts, et qu'on leur rappelle que leur esprit et le travail de leurs mains renferme un sens et une valeur immenses.

« Il est important que le fédéral serve de guide pour [aider] les provinces à mettre en œuvre la Convention de l'UNESCO sur le patrimoine immatériel. »

. « Le patrimoine culturel immatériel protège les histoires, les chansons et les autres histoires orales des peuples Autochtones. Ratifier cette Convention permettrait de faire avancer les recommandations de la DNUDPA et de la Commission de vérité et réconciliation. Le Canada est un pays multiculturel – et la diversité et l'inclusion sont importants pour ses habitants. En signant la Convention de 2003 de l'UNESCO, nous soutenons ces valeurs. »

« Le patrimoine immatériel est une ressource pour constituer des identités culturelles et nouer et entretenir des liens avec sa propre communauté – passée et présente. Le patrimoine immatériel est une ressource vers laquelle les communautés peuvent se tourner pour prévoir un avenir sain et riche sur le plan culturel. »

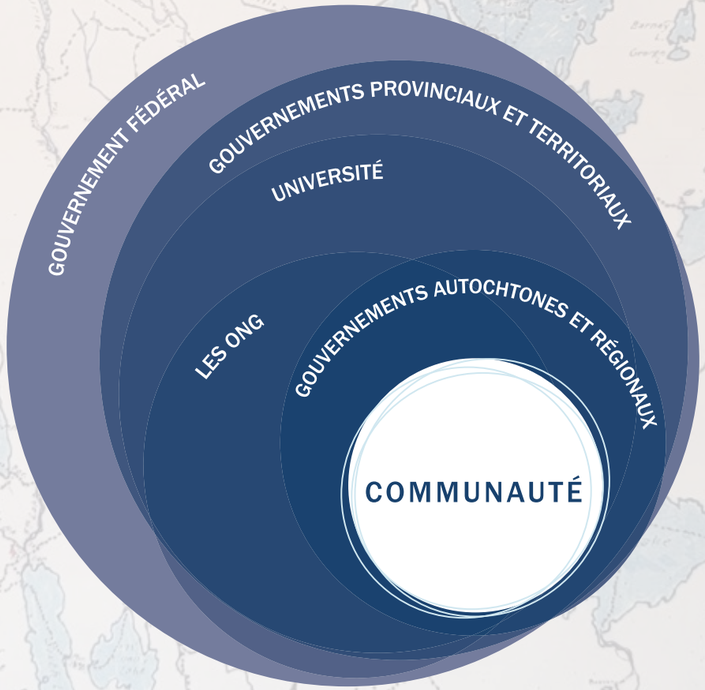

La communauté est au cœur de tous les efforts de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Canada. Toutes les juridictions doivent travailler ensemble pour s'assurer que les connaissances, savoir-faire, et les traditions détenus par les communautés soient protégés et encouragés à se développer.

HERITAGE
SASKATCHEWAN
1867 MacKay St. Regina, SK S4N 6E7
Treaty 4 Territory & Homeland of the Métis
info@heritagesask.ca • (306) 780-9191
WWW.HERITAGESASK.CA
FUNDED BY
SASK LOTTERIES